

VOTRE SOUSCRIPTION EN 3 ETAPES



Etape 1 : Toute souscription doit être réalisée après consultation de la notice d'information.



Etape 2 : Renseigner la Fiche Connaissance Client et le Bulletin de Souscription, en indiquant :

- Votre civilité
- Les frais d'entrée en indiquant%
- Le nombre de part et le montant de la souscription.



ETAPE 3 : Envoyer votre dossier complet (Bulletin de souscription + Fiche connaissance client) à :

**ACTIFINANCES
40 rue de Paradis
75010 PARIS**

Accompagné de :

- Votre pièce d'identité (recto verso)
- Votre justificatif de domicile
- Votre chèque à l'ordre, mentionné sur le bulletin de souscription

Nous accuserons réception de votre dossier par mail.

Une question, un renseignement ? Pour toutes informations ...

ACTIFINANCES est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 sur rendez-vous ou par téléphone au : 01.42.88.17.87



FICHE DE CONNAISSANCE CLIENT

A remplir et à joindre obligatoirement au bulletin de souscription
(Informations conservées confidentielles)

Ce questionnaire, établi dans le cadre des dispositions des articles L. 533-5 et L.533-13 du code Monétaire et Financier, a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans les FCPI/FIP avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière. Vos réponses, destinées à la seule information de la société de gestion, resteront strictement confidentielles.

IDENTIFICATION DU CLIENT (cocher la case correspondante)

- Monsieur Madame Mademoiselle
- NOM :
- NOM DE JEUNE FILLE :
- PRENOMS :
- DATE ET LIEU DE NAISSANCE : ADRESSE :
- Votre situation Familiale
- Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Pacsé(e) Veuf/Veuve
- Votre situation professionnelle
- Salarié(e) Profession libérale Chef d'entreprise Retraité(e) Artisan
- Etudiant Autre :

SITUATION PATRIMONIALE DU CLIENT : (cocher la case correspondante)

A combien estimez vous le revenu moyen annuel brut de votre foyer fiscal ?

- Moins de 30 K€ de 30K€à 50K€ de 50K€à 100K€ plus de 100K€

Vous estimez votre situation patrimoniale :

- Inférieure à 50K€ de 50K€et 150K€ de 150K€et 500K€ de 500K€à 1 000K€
- supérieure à 1 000K€

Quelle est la part de votre patrimoine investie en valeurs mobilières ?

- Inférieure à 5% entre 5% et 25% entre 25% et 50% supérieure à 50%

Possédez vous déjà un portefeuille FCPR / FCPI / FIP ? OUI NON

Part des titres non cotés et des parts de FCPI / FIP / FCPR dans votre portefeuille de valeurs mobilières :

- Inférieure à 5% entre 5% et 10% entre 25% et 50% supérieure à 50%

Etes vous assujéti à l'impôt sur le revenu ? OUI NON

Je déclare avoir pris connaissance du plafonnement des avantages fiscaux liés à mes souscriptions, et ce compte tenu des autres réductions d'impôt dont j'entends bénéficier : OUI NON

Etes-vous assujéti à l'impôt de solidarité sur la Fortune ? OUI NON

Sarl au capital de 100 000 €

Siège social : 3 rue Chardin – 75016 PARIS

Cabinet et correspondance : 40 rue de Paradis -75010 PARIS

RCS PARIS B 442 195 814 – TVA : FR31442195814

Garantie Financière et Assurance RC Professionnelle (Art L512-6 et L512-7) du Code des Assurances - Orias : 07004158

Conseil en protection sociale et ingénierie financière agréé AMF sous le n° E001681

Membre de l' ANACOFI-CIF – Certifié Qualicert. Démarchage financier : 10914797400F

EXPERIENCE DU CLIENT EN MATIERE D'INVESTISSEMENT : (cocher la case correspondante)

- Avez-vous déjà réalisé des opérations de placement financier avec un conseiller financier ? OUI NON
- Avez-vous déjà réalisé des opérations de placement financier sans un conseiller financier ? OUI NON
- Délégez-vous la gestion de tout ou partie de votre portefeuille de valeurs mobilières ? OUI NON

Quels instruments financiers entrent dans la composition de votre portefeuille de valeurs mobilières ?

- Actions cotées Actions non cotées OPCVM Actions OPCVM Obligataires
- OPCVM Monétaires FCPI FIP FCPR Agréé FCPR Allégé
- SCPI SOFICA Autres :

AVERSION AUX RISQUES ET HORIZON D'INVESTISSEMENT : (cocher la case correspondante)

En contrepartie des avantages fiscaux attachés à la souscription des parts de FCPI et FIP, je suis conscient que les investissements dans ces fonds présentent un risque important en capital et que la durée de placement est de 5 à 12 ans minimum (hors cas légaux de rachat anticipé) :

- OUI NON

LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE CLIENT (plusieurs choix possibles) : (cocher la case correspondante)

- Réduction d'impôt
- Recherche d'un profit important à long terme (en contrepartie d'un risque important encouru sur le capital)
- Diversifier votre patrimoine
- Autres (préciser):

Je reconnais que l'avantage fiscal ne constitue pas l'unique motivation de l'investissement dans le FCPI et le FIP et je déclare sincères et exactes les informations communiquées par mes soins sur ce document.

Je certifie avoir pris connaissance de la Notice d'information du fonds ou support d'investissement au(x)quel(s) j'ai souscrits, y compris de leurs frais de fonctionnement, et des avertissements de l'Autorité des Marchés Financiers figurant dans cette notice, du risque encouru sur le capital ainsi que de la durée de blocage de mes avoirs.

Je reconnais avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en toute connaissance de cause des parts de FCPI / FIP, en adéquation avec mon expérience, mes besoins, mes objectifs et ma situation financière.

Fait à, le

Signature du souscripteur

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la société de gestion du FIP / PCPI concerné.

Au regard des caractéristiques du produit auquel vous envisagez de souscrire, nous vous informons que nous vous classons dans la catégorie des clients non professionnels. Il vous est néanmoins possible de demander une reclassification qui pourra cependant vous être refusé. Vous êtes également tenu de nous faire part de tout changement de votre situation susceptible de modifier votre classification. Dans le cas où vous souhaiteriez faire une demande de changement de classification vous devez considérer qu'un client non professionnel bénéficie d'une plus grande protection qu'un client professionnel.

bulletin de souscription

3 SOUSCRIPTION

Rappel du nom du souscripteur : _____

Nombre entier de parts Souscription minimale de 20 parts	<input type="text"/>	A titre indicatif, afin de bénéficier de la réduction d'impôt maximale (égale à 25 % du montant retenu dans la limite annuelle de 24 000 € pour un couple soumis à imposition commune et 12 000 € pour les autres personnes), un couple souscrit à 229 parts, un célibataire à 115 parts (soit respectivement un investissement de 24 045 € et 12 075 €, incluant des droits d'entrée à 5 %).
Valeur unitaire	x <input type="text"/> 100 €	
Montant hors droits d'entrée	<input type="text"/> (M)	
Droits d'entrée x 5 %	<input type="text"/> (D)	
Montant total de la souscription	<input type="text"/> (M+D)	

4 PAIEMENT / LIVRAISON

Je joins un chèque à l'ordre de **A PLUS PROXIMITE 4** d'un montant de : (somme en toutes lettres). Merci de ne pas arrondir la somme.

_____ euros.

Les parts souscrites seront livrées en nominatif pur auprès du dépositaire BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, sans frais ni droits de garde. Néanmoins, si je souhaite, au moment de la souscription, que mes titres soient transférés sur un autre compte titres, j'en fais la demande expresse auprès de la société de gestion (lettre de demande distincte + RIB du compte titres).

AVERTISSEMENT

L'AMF attire votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de 7 années à compter de la fin de la période de souscription, sauf cas de déblocages anticipés prévus dans le règlement. Le fonds d'Investissement de Proximité, catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds d'Investissement de Proximité décrits à la rubrique «profil de risque» de la notice d'information.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

5 ENGAGEMENT

Afin de bénéficier des avantages fiscaux spécifiques aux FIP, je déclare :

- m'engager à conserver les parts acquises jusqu'au 31 décembre de la 5^e année suivant celle de la souscription, conformément aux dispositions du Code Général des Impôts. J'ai noté que la durée de blocage est de 7 ans à compter de la fin de la période de souscription.
- avoir pris note que le bénéfice des exonérations et avantages fiscaux est également conditionné par le respect des deux conditions suivantes :
 - être fiscalement domicilié(e) en France, et
 - ne pas détenir, directement ou indirectement, plus de 10 % des parts du Fonds à aucun moment, ni plus de 25 % des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent à l'actif du Fonds.

Je soussigné(e) déclare avoir reçu et pris connaissance de la Notice d'Information du **FIP A PLUS PROXIMITE 4** (jointe au bulletin de souscription). Le bulletin est valable sous réserve d'encaissement de la souscription et dans la limite des parts disponibles.

Fait à _____ Le _____

En **CINQ** exemplaires, dont le dernier est à conserver par le souscripteur pour envoi aux services fiscaux avec l'attestation fiscale, adressée ultérieurement par le Dépositaire.

Signature du souscripteur (précédée de la mention «**Lu et Approuvé**»)

	Code APRIL Patrimoine 358
--	-------------------------------------

Société de gestion :

A Plus Finance - 8, rue Bellini - 75116 Paris
TEL. : 33 (0) 1 40 08 03 40
FAX : 33 (0) 1 40 08 03 50
www.aplusfinance.com
Agrément AMF n° GP 98-51 en date du 20 novembre 1998
S.A. au capital de 125 000 euros - RCS Paris 420 400 699

Nom du Conseiller : **ACTIFINANCES/ALVAREZ Laurent**

Numéro de CIF : **E001681**

Numéro de démarcheur financier : **10914797400F**

Code APRIL Patrimoine : A **76747**

ENC ENT

Dépositaire :

BNP PARIBAS Securities Services - 66, rue de la Victoire - 75009 Paris

Agrafer le chèque ici
X

bulletin de souscription

(Article L. 214-41 du Code Monétaire et Financier) - Agrément de l'AMF du 20 août 2009 - Code ISIN : FR0010787259

1 ÉTAT CIVIL

Pour des raisons fiscales, merci de renseigner l'intégralité des informations demandées

M. Mme Mlle

Nom

Prénom Nom de jeune fille

Autres Prénoms

Date de naissance Ville de naissance

Département de naissance Pays de naissance

Nationalité

Adresse Fiscale

Code Postal Ville

Pays

Téléphone (facultatif) Email

Tous les champs sont obligatoires ; l'adresse mail sera utilisée pour vous adresser un accusé-réception de votre souscription.

2 RÉCÉPISSÉ DÉMARCHAGE FINANCIER (prévu par l'Article L. 341-16 du Code Monétaire et Financier)

Je reconnais :

Avoir souscrit les parts du **FIP A PLUS PROXIMITE 4** en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier tel que défini à l'article L.341-1 du Code Monétaire et Financier.

Avoir été démarché* ce jour par, ci-après dénommé le «démarcheur» :

Civilité, Prénom, Nom _____

Adresse professionnelle du «démarcheur» (nom de la société, adresse) : _____

N° d'enregistrement de la société dans le fichier de la Banque de France : _____

Je certifie que le «démarcheur», après avoir pris connaissance de ma situation financière, de mon expérience et de mes objectifs en matière de placement et m'avoir justifié de son adresse professionnelle, de son n° d'enregistrement dans le fichier des démarcheurs de la Banque de France, du nom et de l'adresse de la personne morale pour le compte de laquelle le démarchage est effectué :

- m'a remis la notice d'information et la brochure de présentation du **FIP A PLUS PROXIMITE 4** et m'a informé(e) que le règlement agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est à ma disposition sur simple demande de ma part et m'a informé(e) des risques que peut comporter la souscription de parts de ce produit.
- a attiré mon attention sur l'avertissement de l'Autorité des Marchés Financiers figurant dans la notice d'information, dont je certifie avoir pris connaissance.
- m'a communiqué d'une manière claire et compréhensible, les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières du **FIP A PLUS PROXIMITE 4**.
- m'a informé en cas de démarchage, de l'existence d'un délai de réflexion de 48 heures minimum qui m'est offert conformément à l'article L.341-16 du CMF et qui commence à courir le lendemain de la signature du présent document pour expirer 48 heures minimum après, délai éventuellement prorogé s'il expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Fait à _____ Le _____ Signature du souscripteur (précédée de la mention «**Lu et Approuvé**»)

Joindre obligatoirement une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport).
Remplir obligatoirement 5 exemplaires du bulletin de souscription :
3 pour A Plus Finance (dont l'original), 1 pour APRIL Patrimoine, 1 pour le client.

Au 31 décembre 2008, la part de l'actif investie dans des entreprises éligibles aux FIP gérés par A PLUS FINANCE est la suivante :

Dénomination	Date de la création	Pourcentage de l'actif éligible à la date du 31/12/2008
A Plus Proximité	décembre 2006	65 %
A Plus Proximité 2	décembre 2007	23 %
A Plus Développement	mai 2008	15 %

* Constitue un acte de démarchage bancaire ou financier toute prise de contact non sollicitée, par quelque moyen que ce soit, avec une personne physique ou une personne morale déterminée, en vue d'obtenir, de sa part, un accord sur la réalisation par une des personnes mentionnées au 1° de l'article L.341-3 d'une opération sur un des instruments financiers énumérés à l'article L.211-1. Constitue également un acte de démarchage bancaire ou financier, quelle que soit la personne à l'initiative de la démarche, le fait de se rendre physiquement au domicile des personnes, sur leur lieu de travail ou dans les lieux non destinés à la commercialisation de produits, instruments et services financiers, en vue des mêmes fins.